

# LA PLUME DU LORIOT

JOURNAL ANNUEL DE LA COMMUNE DE ROMESTAING

Janvier 2018 -



## MOT DE LA REDACTION

### Pourquoi le « Lorient » ?

Le Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*) est une espèce d'oiseau de la famille des Oriolidae mesurant 22 à 25 cm de longueur et pouvant vivre environ 8 ans.

Le loriot est un oiseau des feuillages, farouche et mobile, difficile à observer, qui vit dans les forêts de feuillus, parfois mêlées de conifères, les bosquets, les allées et les grands parcs.

Il affectionne particulièrement les peupleraies, les massifs de chênes, bouleaux et aulnes qui bordent souvent les cours d'eau.

On le trouve sur la commune de Romestaing.

## VŒUX DU MAIRE

Chers Romestaingais, Romestaingaises,

En ce début d'année c'est l'occasion pour moi de vous dire notre volonté de continuer sur la voie du développement de nos activités au niveau économique, social, culturel, associatif et des services publics auxquels nous sommes très attachés.

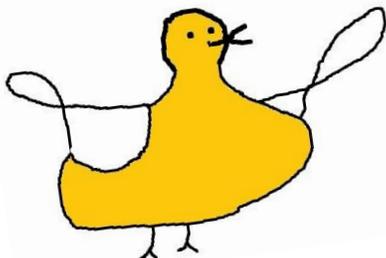
L'année 2017 s'est achevée avec la pleine réalisation des projets que nous avons prévus, **2018** se prépare dans la même dynamique avec la volonté de l'ensemble des élus du Conseil Municipal d'**être toujours plus à votre service.**

Vous trouverez dans l'édition de ce journal l'ensemble de nos activités et les comptes-rendus de notre travail et de nos réalisations.

Pour la nouvelle année qui s'ouvre à nous, je forme le vœu que notre commune prospère dans ses actions et vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Le Maire,  
Pierre GRANGE

Je vous souhaite  
une très belle  
année 2018.



## SOMMAIRE

	Pages
Brèves et Actualités	2
Inauguration Mairie	3
Election Complémentaire	4
Reportage goudronnage	4
Ambroisie à feuilles d'armoise	5 et 6
Travaux église	6
Chemins de randonnées	7
Asso. Culture et Loisirs	7
Société de chasse	8
Asso. Jekafo	9
Site internet	9
Comité des fêtes	10
Le tri des déchets	10

### La plume du Loriot

Directeur de la publication : Pierre Grange

Rédactrice en chef : Céline Lenclos

Comité de rédaction : Conseil Municipal

Tirage : 100 exemplaires

Imprimeur : Mairie de Romestaing

## BREVES

### CONCERT DE ROCK A ROMESTAING

Le vendredi 8 décembre, un concert de Rock a eu lieu dans la salle des fêtes de Romestaing. Cet évènement a attiré une centaine de personnes venues de la commune et des alentours pour voir « the Fleshtones » et « Not Right ».



## ACTUALITES

### VŒUX DU MAIRE et GALETTE DES ROIS

**A l'occasion des vœux du maire, la traditionnelle galette des rois sera partagée par tous les habitants de la commune.**

**Rendez-vous à la salle des fêtes  
le dimanche 14 janvier à 16h00.**





Inauguration de la mairie le 18 février 2017

## INAUGURATION DE LA MAIRIE

La mairie a été inaugurée le samedi 18 février 2017. Le maire et son Conseil n'en sont pas peu fiers parce qu'une mairie est : la maison de tous, cœur du village, symbole de la République, lien avec l'État.

Du maire au Secrétaire d'État Matthias Fekl, tous les échelons politiques de la République étaient là : les maires des communes voisines, les conseillers départementaux, le conseiller régional, Mme la députée, mais également la gendarmerie, Mme le préfet de Lot-et-Garonne Patricia Willaert et Mr Francis Bianchi sous-préfet de Marmande. « Pièce maîtresse de nos communes et véritable ferment pour le bien vivre ensemble » comme le souligne Mme la députée Régine Povéda, cette mairie toute neuve démontre la volonté du maintien de ce premier échelon de proximité de la démocratie. Romestaing le revendique pleinement par ce beau projet, aboutissement d'un long processus entamé en 2010 et qui a consisté à transformer le petit garage attenant à l'ancien bâtiment mairie école en une coquette mairie, enfin fonctionnelle et adaptée aux besoins de tous.

### Coordonnées :

#### **Mairie de Romestaing**

Bourg

47250 Romestaing

Tél : 05.53.94.51.05

Mél : mairiederomestaing@lgtel.fr

Site internet : [www.romestaing.fr](http://www.romestaing.fr)

Les élus n'ont pas hésité à retrousser leurs manches pour limiter le coût, à l'image de la table ronde de réunion du Conseil, pièce unique, oeuvre conçue et réalisée par le maire qui a mis là ses compétences d'ébéniste au service de la collectivité. « Pour le reste, on a eu recours aux subventions. La nouvelle mairie coûte 73 762,34 € très précisément », dira le maire, « mais l'État apporte 14 040 €, le conseil départemental 19 098 €, la communauté de communes des coteaux et landes de Gascogne 7 560 € et la députée 6 000 € de sa réserve parlementaire ». De quoi amoindrir la facture pour Romestaing, qui, avec ses 150 habitants veut croire « en cette idée très moderne de terroir et de développement agro-touristique » conclura le Secrétaire d'État en charge du tourisme.



## ELECTION COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL



La nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions début 2017.

L'ensemble des élus poursuit son mandat, avec des projets dynamisés par la nouvelle équipe.

Les Conseillers ont intégré les projets existants et font désormais partie de certaines commissions.

## REPORTAGE PHOTOS « LE GOUDRONNAGE »

A plusieurs reprises, des élus et des administrés se sont retrouvés pour procéder aux réparations des routes de la commune.

L'entretien des routes communales est réalisé chaque année, car l'usure s'installe et crée un danger, ainsi un groupe de bénévoles se met à l'ouvrage pour reboucher les trous et rectifier les irrégularités.

Que toutes les personnes qui ont œuvré pour ces travaux et donné de leur temps, soient remerciées au travers de ces quelques illustrations.



## LUTTE CONTRE L'AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE EN NOUVELLE AQUITAINE

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles. Elle est présente dans tous les départements de la Nouvelle Aquitaine en particulier en Deux Sèvres, en Charente, en Dordogne et en Lot-et-Garonne avec un front de colonisation partant du Nord vers le Sud.

### Comment la reconnaître ?

Cette herbacée présente un port buissonnant, dressé, pouvant atteindre 2 m de haut. Les feuilles (a) sont profondément découpées, vertes de chaque côté. Elles sont insérées par deux au même niveau et en face à face à la base de la tige. En remontant le long de la tige, elles s'insèrent à des niveaux différents. La tige (b) est velue, striée, verte à rougeâtre à partir de juillet et ramifiée. Les fleurs mâles (c) jaunes/vertes, sont disposées en grappe à l'extrémité de la tige, au-dessus des fleurs femelles plus discrètes. La germination intervient à partir d'avril. Elle est observable sous la forme de plantule (d) composée de deux feuilles embryonnaires appelées les « cotylédons », vertes en forme de cuillère, presque rondes et de deux vraies feuilles typiques découpées en 3 à 6 divisions : les folioles.



Sources images : (a), (c), (d) [www.ambrosie.info.fr](http://www.ambrosie.info.fr); (b) CBNSA

### Pourquoi lutter contre cette espèce ?

Le pollen de l'Ambroisie est très allergisant, 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibilisées. Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre avec un pic en septembre. Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

Les coûts de santé imputables à l'allergie aux pollens d'ambroisie représentent des sommes importantes. De plus, l'Ambroisie est une adventice, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps. La culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

L'Ambroisie est une espèce pionnière, résistante à la sécheresse, qui se développe sur les surfaces mises à nu, perturbées (le plus souvent par les activités humaines), peu importe la nature du sol. Elle prolifère grâce aux milliers de graines qu'elle produit. Celles-ci peuvent se conserver 10 à 40 ans dans le sol. Peu compétitive, l'Ambroisie va surtout empêcher le développement de végétaux ayant un cycle biologique synchrone avec le sien comme certaines espèces cultivées. Elle se trouve dans ou à proximité des cultures, des friches, des chantiers, en bord des chemins, des axes routiers et ferroviaires et plus rarement sur les berges des cours d'eau.

### Comment agir ?

Les actions de gestion de l'Ambroisie à mettre en place dépendent de la période d'intervention, du type de milieu, de la superficie de la zone envahie, des contraintes financières, réglementaires, humaines et matérielles.

- Couvrir les sols nus ou perturbés par un couvert végétal, du paillis, des aménagements paysagers, un géotextile....
- Eviter d'importer et d'exporter de la terre provenant de sites contaminés.
- Utiliser des graines pour les oiseaux, pour les jachères fleuries ou pour les cultures seulement si leur origine est tracée.
- Tenir compte du cycle de l'Ambroisie dans le calendrier des travaux publics, de construction de

bâtiments, agricoles, forestiers, etc., afin d'éviter les sols nus ou non couverts au printemps.

- L'arrachage manuel de la plante entière, racines comprises, est préconisé pour de petites surfaces infestées avant la floraison (soit avant mi-juillet). L'arrachage manuel après floraison est déconseillé à cause des risques d'allergie. De plus, l'apparition du pollen rend plus compliqué l'arrachage puisqu'il impose le port d'un masque en plus des gants. Cette méthode reste la plus efficace.
- La fauche ou la tonte sont des techniques rapides, intéressantes pour de grandes surfaces ou pour des linéaires. Si la population d'Ambroisie est majoritaire, une coupe à 2 à 5 cm sera réalisée. Dans le cas contraire, une coupe à

10 cm favorisera la concurrence des autres espèces présentes. Une première coupe est recommandée à minima avant la floraison des fleurs mâles et les émissions de pollen soit avant la mi-août. Si nécessaire, effectuer une seconde coupe au plus tard la première semaine de septembre avant la grenaison.

- L'utilisation de désherbants chimiques est à éviter. Ils détruisent le couvert végétal favorisant ainsi la croissance de l'Ambroisie. Ils sont une source de pollution et peuvent avoir un impact sur la santé. La répétition des traitements peut entraîner des résistances de l'Ambroisie aux herbicides les rendant inefficaces. Elle va s'adapter en modifiant son patrimoine génétique pour pouvoir les tolérer.

Pour plus de renseignements ou pour faire un signalement :

Gaëlle GUYOT- FREDON Aquitaine  
62 Rue Victor Hugo - 33140 Villenave d'Ornon  
Mob: 07-81-61-79-99 | Tel: 09-67-01-58-68  
Email : zna@fredon-aquitaine.org

### TRAVAUX DE L'EGLISE

La restauration des contreforts a été réalisé par l'entreprise ESTOPPEY Alain.

La municipalité remercie toute l'équipe, qui par cette action contribue à la sauvegarde de notre patrimoine.



## NETTOYAGE DU CHEMIN DE RANDONNEE

Il est souvent emprunté et apprécié ... mais dame nature ne laisse pas de répit pour gagner du terrain !

Pour permettre de belles balades aux promeneurs, quelques équipiers se sont retroussés les manches et sorti les outils pour contrer les ronces tenaces. L'aspect naturel de ce parcours de randonnée est très apprécié ; il est d'ailleurs recensé auprès du Comité Départemental du Tourisme et de l'Office du Tourisme des Coteaux et Landes de Gascogne.

Si cela n'est pas déjà fait, venez découvrir ou redécouvrir ce parcours.



## ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE ROMESTAING



En 2017, l'association compte 85 adhérents. L'assemblée générale s'est déroulée début janvier avec l'organisation d'un premier repas.

Les animations se succèdent et comptent toujours beaucoup de participants :

- février repas fruits de mer,
- mars concours tarot,
- avril loto,
- juillet repas entrecôte, ...

A noter également que, chaque premier samedi du mois, un concours tarot est organiser (d'octobre à mars inscription 10€).

Toutes les animations proposées ont pour objectif de permettre un échange et créer du contact avec les administrés de la commune et d'ailleurs. L'adhésion à l'association Culture et Loisirs de Romestaing est de 10€ par personne.

## LA SOCIETE DE CHASSE ROMESTAINGAISE

La société est implantée au Bourg de Romestaing dans le préau de l'ancienne école. Le bâtiment est propriété de la mairie, qui le laisse à disposition, gracieusement. Depuis Janvier 2017, une chambre froide a été installée pour respecter les normes sanitaires.

Le bureau se compose de neuf membres élus, dont le Président Mr Barraud Alain, d'un vice-président Mr Deymier Jean-Claude, d'un trésorier Mr Perrot Pierre et d'un secrétaire Garnier Sébastien. Cette année, 47 cartes de sociétaires ont été délivrées pour la saison 2017/2018 avec l'enregistrement d'une trentaine de permis.

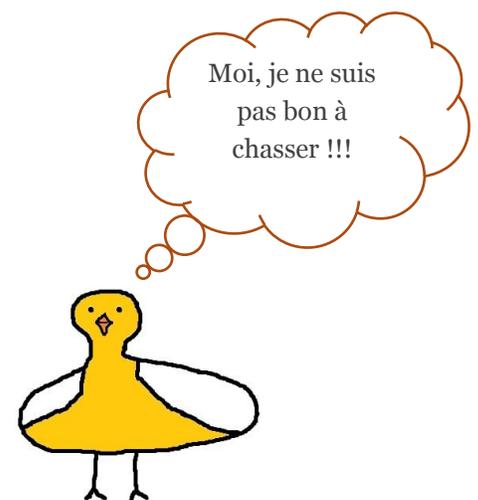
Le territoire dispose de plus de 600 ha chassables grâce aux droits de chasse accordés par les propriétaires. Sur la commune, 120 pièces de gibiers sont lâchés en moyenne par saison (80 faisans, 40 perdreaux).

La commune de Romestaing, est classée en zone rouge depuis 2017, par la Fédération des Chasseurs du Lot-et-Garonne en raison des dégâts de sangliers causés sur le canton Bouglonnais.

Un banquet annuel est organisé en Juin afin de réunir chasseurs, non chasseurs, habitants de la commune et extérieurs pour maintenir un lien de rencontre et de convivialité.

Le Président de la société de chasse est également piégeur. Mr Barraud se tient à la disposition des agriculteurs et des particuliers pour éradiquer les nuisibles (Renards, Ragondins,...). Vous pouvez le joindre à tout moment au 06 72 75 95 66, également disponible pour fournir divers renseignements.

Les nouveaux chasseurs seront les bienvenus !



## L'ASSOCIATION JEKAFO :

L'assemblée générale de l'association JEKAFO s'est déroulée le samedi 25 novembre 2017.

Les projets entrepris en 2017 se poursuivront avec le même enthousiasme : celui d'une équipe mobilisée et dynamique. L'association a pour but de soutenir des actions de solidarité internationale et a voulu, à ce titre, appuyer la mise en place d'un projet de développement original au Mali, pour :

- Freiner l'exode rural des jeunes filles en Pays Dogon, en leur permettant, grâce au microcrédit, de générer un revenu tout en restant au village, et
- L'association en 2017, a réalisé un puits dans le village de Kenouma, c'est le 11ème puits depuis sa création.

Elle a le projet d'un forage pour l'année 2018 à Nema, village dynamique dans le volet l'alphabétisation. L'avantage d'un forage est de fournir une eau de qualité, alors que l'eau des puits peut être souillée par l'usage des cordes servant à puiser l'eau. Par contre, les villageois doivent faire la queue au forage car le forage ne peut approvisionner qu'une seule personne à la fois, ce qui n'est pas le cas avec le puits. Le forage est un équipement complémentaire au puits, qui vient améliorer la qualité de l'accès à l'eau potable dans les villages.

La situation alimentaire actuelle est très préoccupante. De plus, les villageois ont investi dans l'achat d'engrais qu'ils ne peuvent pas rembourser car la récolte a été très mauvaise, et personne n'a rempli ses greniers.

## VISITEZ LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE !!!

Retrouvez toutes les actualités de la commune sur notre site Internet à l'adresse suivante : [www.romestaing.fr](http://www.romestaing.fr)  
Ce site est intégralement géré par le Conseil Municipal, n'hésitez pas à partager vos idées avec les élus.

de lutter contre l'analphabétisme des filles, en leur permettant de bénéficier d'une session d'alphabétisation, dès lors qu'elles ne sont pas scolarisées.

- Renforcer la sécurité alimentaire des villages par la mise en place de banque de céréales.
- Améliorer l'accès à l'eau des villages.



Cette année, riz, arachide, mil, même les haricots n'ont pas donné de bons rendements, et les villageois sont très inquiets. Par manque de pluie, les champs ont séché très tôt, et les gens ont arraché les plants d'arachides et haricots très vite pour au moins récupérer les feuilles pour les animaux.

L'Assemblée Générale vote la suspension de l'alphabétisation pour l'année 2018, afin de consacrer ce budget à l'aide alimentaire d'urgence, cette résolution est adoptée à l'unanimité.



## COMITE DES FETES

Le comité des fêtes de Romestaing est une association loi 1901 créée en 1977. L'attachement de ses membres au village, même s'ils ne résident pas tous sur la commune, permet l'organisation de 2 manifestations principales : la fête annuelle du mois de juillet et la soirée grillade (sur invitation) du mois de septembre.

La dernière fête a eu lieu les 21 et 22 juillet 2017 avec un loto, un concours de belote, une randonnée pédestre et un repas paella animé par un accordéoniste. C'est l'occasion de réunir les gens du village et des alentours ainsi que leur famille et tout cela dans un cadre agréable aménagé derrière l'église. La date est fixée pour remettre ça, cette année : les 20 et 21 juillet 2018.

La soirée grillade se déroule traditionnellement la veille de l'ouverture de la chasse.

De façon régulière des excursions sont organisées. Des projets étaient en cours pour 2018 mais devront probablement être reportés en 2019, car les réservations pour les dates sélectionnées sont déjà complètes.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2018



## LE TRI DES DECHETS

Certains usagers considèrent les conteneurs de tri sélectif comme une décharge et ne savent toujours pas ce qui relève du tri sélectif et des ordures ménagères.

C'est à désespérer ! Heureusement que pour d'autres, il existe une volonté forte et partagée de créer une vie collective saine et respectueuse d'autrui ; et c'est bien là où «le bât blesse», quand certains payent pour d'autres ! Ce n'est pas la mairie qui changera fondamentalement la situation, mais bien les citoyens eux-mêmes.



Dans la commune, c'est régulièrement que l'on constate, dans certains conteneurs, des déchets non emballés et jetés en vrac, lorsque ce n'est pas à côté ou à même le sol...

**Faites un effort, pensez au TRI !**